

# « Nous attendons de la Conférence de Paris sur le Climat une ambition forte sur le prix du carbone »

Trois questions à Henri de Castries, PDG du groupe AXA.

*La France veut faire de l'engagement des acteurs non étatiques dans la lutte contre le changement climatique une priorité à la veille de la COP21. Comment cela se traduit-il dans les choix d'investissements d'AXA ?*

**Henri de Castries :** Rappelons les deux piliers de l'assurance : la protection des personnes, des biens et des actifs physiques, et l'investissement d'autre part, pour rendre possible cette protection. Le secteur de l'assurance est donc l'un des rares à pouvoir jouer un rôle dans l'atténuation du changement climatique et dans l'adaptation de nos sociétés à ses conséquences.

Il est de notre responsabilité, en tant qu'investisseur institutionnel de long terme, d'accompagner la transition énergétique mondiale. Nous avons annoncé en mai dernier que nous allions céder, d'ici la fin de l'année, nos investissements dans les entreprises dont l'activité est fortement liée au charbon. Cela représente un désinvestissement de 500 millions d'euros. AXA s'est également engagé à tripler ses investissements verts qui atteindront 3 milliards d'euros d'ici 2020. Enfin, nous avons décidé d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos décisions d'investissement et, en signant le « *Montreal Pledge* », nous nous engageons à évaluer et rendre public l'intensité carbone de nos investissements.

Le risque climatique est une problématique cruciale de notre métier d'assureur, et nous en observons déjà l'impact. Face à ces risques croissants, nous nous devons d'aider nos clients, les villes et les sociétés à mieux s'adapter au réchauffement climatique. Nous y parviendrons en promouvant des mesures de prévention et en partageant notre expertise en matière de gestion des risques avec les responsables publics. Dans les pays développés, nous proposons à nos clients des systèmes d'alerte précoce. Nous partageons également notre expertise avec de nombreux gouvernements, pour construire des systèmes d'assurance contre les catastrophes naturelles.

Dans les pays en développement, la question est essentiellement d'avoir accès à l'assurance. Dans ce cadre, AXA Corporate Solutions a signé un partenariat avec la Banque mondiale pour mettre à disposition du plus grand nombre des solutions innovantes d'assurance climatique indicelle. Nous multiplions aussi nos investissements et nos offres liées à la micro-assurance et avons récemment mis en place plusieurs partenariats stratégiques avec des acteurs comme Leapfrog ou MicroEnsure.



© Franck Durouau

*La situation de sous-investissement structurel dans les actifs de long terme « verts » se maintient pour l'instant au profit d'un surinvestissement dans les actifs à court terme et ceux à forte intensité de carbone. Pourquoi selon vous ?*

**H. de C. :** La réglementation financière nous pousse à définir une stratégie d'investissement avec un horizon de temps beaucoup plus court que la durée de nos engagements vis-à-vis de nos clients.

En particulier, les nouvelles règles comptables IFRS<sup>1)</sup> et l'absence de traitement différencié pour les investissements de long terme, par exemple dans les infrastructures, nous détournent de l'orientation de long terme que le secteur de l'assurance devrait logiquement adopter. C'est un sujet sur lequel nous échangeons de près avec les autorités réglementaires.

Cela signifie que même si les acteurs responsables de l'industrie de l'assurance vont prendre cette année

des engagements, ces efforts pourraient ne pas atteindre l'échelle nécessaire. Et ce sera le cas tant que le « risque systémique » lié au carbone ne sera pas correctement intégré dans les cadres réglementaires. Il manque aujourd'hui des mécanismes efficaces de détermination du prix du carbone, et plus largement un traitement favorable des investissements de long terme qui sont nécessaires pour limiter les risques climatiques.

*Quels types de régulation seraient nécessaires pour favoriser des cadres d'investissement efficaces ? Comment aménager la fiscalité ou encore les règles en matière d'aides d'État au niveau national, européen et international ?*

**H. de C. :** Dix semaines nous séparent encore de la COP21. Cette conférence doit envoyer les bons signaux au marché : nous attendons du sommet de Paris une ambition forte et un cap clair – notamment sur le prix du carbone. Cela aurait l'avantage d'éviter de rentrer dans des logiques sectorielles et nationales complexes.

Il faut fixer un agenda précis pour stopper l'augmentation des émissions de carbone dans les années à venir et, surtout, définir la marche à suivre pour réduire à zéro les émissions de carbone sur le plus long terme. Au-delà, nous avons aussi besoin d'une réelle discussion en matière de régulation financière, qui doit fournir de plus fortes incitations à investir sur le long terme à tous les acteurs, et en particulier à ceux qui sont naturellement enclins à le faire. ☞

*Questions de Carole Ulmer, directrice des études à Confrontations Europe*

1) IFRS (International financial reporting standards) ou NIIF : Normes comptables destinées à harmoniser la présentation des états financiers des entreprises cotées.